Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	43-5491-6	**Numéro de la version :**	5.00
Date de parution :	2025/09/17	**Remplace la version datée de :**	2023/08/02

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE REMPLISSAGE STRUCTURAL À DEUX COMPOSANTS EC-3515 B/A FR, BLEU SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC) (SoS É.-U.A.)

Numéros d'identification de produit

LA-T100-3312-5 87-3300-0280-6 87-3300-0281-4 87-3300-0282-2 87-3300-0283-0
87-3300-0284-8 87-3300-0286-3 XN-4004-6782-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Résine structurale à - composant à remplisser (trousse)

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

43-5480-9, 43-5490-8

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES

DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	43-5480-9	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2026/09/28	**Remplace la version datée de :**	2025/10/02

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

EC-3515 B/A FR (SoS É.-U.A.) partie A

Numéros d'identification de produit

LA-T100-3309-3	LA-T100-3474-3	LA-T100-3801-0	41-3701-7700-2	42-0044-2809-2
UU-0120-5593-3	UU-0120-5594-1	UU-0126-8216-5		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Partie A d'une résine structurale basse densité bi-composante pour les applications aéronautiques

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Se rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
92% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	68911-25-1	30 - 60 Secret Fabrication *	Polymere d'(éthylene glycol)-bis propylamine et dimeres d'acides gras insaturés en C18
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	20 - 30	Oxyde de verres, produits chimiques

Polyphosphate d'ammonium	68333-79-9	7 - 13 Secret Fabrication *	Acides polyphosphoriques, sels d'ammonium
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	3 - 7 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	0.5 - 5 Secret Fabrication *	1-Propanamine, 3,3'-[oxybis(2,1-ethanediyloxy)]bis-
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	71074-89-0	0.1 - 1.5 Secret Fabrication *	Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol
Résine de mélamine CH2O	9003-08-1	< 1	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine polymérisée avec le formaldéhyde
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	<= 1	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Composés d'amines	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Ammoniac	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	65997-17-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par

inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Amine piquante
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	>=100 ºC
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	<=0,48 g/cm3
Densité relative	*Pas de données disponibles*
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polyphosphate d'ammonium	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyphosphate d'ammonium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,85 mg/l
Polyphosphate d'ammonium	Ingestion	Rat	LD50 > 300, < 2,000 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 525 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 2 850 mg/kg
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Résine de mélamine CH2O	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Données in Vitro	Irritant
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Rat	Irritant
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyphosphate d'ammonium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants	Corrosif

	similaires	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Données in Vitro	Irritant grave
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyphosphate d'ammonium	Lapin	Irritant modéré
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants similaires	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Cochon d'Inde	sensibilisant
Polyphosphate d'ammonium	Composants similaires	Non classifié
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Jugement professionnel	sensibilisant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Hommet animal	Non classifié
Résine de mélamine CH2O	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	In Vitro	N'est pas mutagène
Verre amorphe aux oxydes	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Multiple espèces	Non-cancérogène

		animales .	

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant la grossesse
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	1 génération
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	1 génération
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Chien	LOAEL 2.5%	2 années

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Irritation Positif	
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Polyphosphate d'ammonium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000	29 jours

PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18					mg/kg/jour	
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
POLYMERE D'(ÉTHYLENE GLYCOL)-BIS PROPYLAMINE ET DIMERES D'ACIDES GRAS INSATURÉS EN C18	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnel

					observé pas disponible	le
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

)phénol					observé 150 mg/kg/jour	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	90 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(pr	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	59 jours

opylamine)					observé 600 mg/kg/jour	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,036 mg/l	28 jours
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 années
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 années
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 années
Résine de mélamine CH2O	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 années

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	43-5480-9	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2026/09/28	**Remplace la version datée de :**	2025/10/02

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	43-5490-8	**Numéro de la version :**	3.00
Date de parution :	2025/10/02	**Remplace la version datée de :**	2023/08/02

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

EC-3515 B/A FR Bleu (SoS É.-U.A.) partie B

Numéros d'identification de produit

LA-T100-3309-5 LA-T100-3473-3 LA-T100-3801-1 42-0044-2808-4 UU-0134-7662-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Partie B d'une résine structurale basse densité bi-composante pour l'aéronautiques

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :
Éviter de respirer la poussière. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

79% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	25085-99-8	18 - 54	2,2'-[Isopropylidènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane homopolymérisé
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	25068-38-6	18 - 54	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	20 - 25	Oxyde de verres, produits chimiques
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	32588-76-4	10 - 15	N,N'-Éthylènebis(3,4,5,6-tétrabromophtalimide)
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	14228-73-0	5 - 10 Secret Fabrication *	1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl)	Aucun	< 1	Ne s'applique pas

amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]			
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	67762-90-7	<= 1	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice

Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide] est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Bromure d'hydrogène	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur;

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Verre amorphe aux oxydes	65997-17-3	Fabricant	MPT(non fibreux,	

		déterminé	respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide

Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Bleu
Odeur	Époxy légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	>=100 ºC
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	0,5 - 0,52 g/cm3
Densité relative	0,5 - 0,52
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg

Verre amorphe aux oxydes	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Verre amorphe aux oxydes	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 51 mg/l
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Ingestion	Rat	LD50 > 7 500 mg/kg
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,19 mg/l
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Rat	LD50 1 098 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Dermale	Rat	LD50 > 2 000
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,3
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Lapin	irritant légère
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	irritant légère
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Lapin	Aucune irritation significative
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Irritant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Lapin	Aucune irritation significative
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Lapin	Irritant modéré
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	Irritant modéré
Verre amorphe aux oxydes	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Lapin	Aucune irritation significative
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Lapin	Aucune irritation significative
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl]	Lapin	irritant légère

octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]		

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Hommet et animal	sensibilisant
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Hommet et animal	sensibilisant
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Mouris	sensibilisant
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Hommet et animal	Non classifié
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Humain	Non classifié
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	In vivo	N'est pas mutagène
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In vivo	N'est pas mutagène
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Verre amorphe aux oxydes	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	In Vitro	N'est pas mutagène
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	In vivo	N'est pas mutagène
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	In Vitro	N'est pas mutagène
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	33 jours
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

hydroxyoctadécanamide]					
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Masse réactionnelle du 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxodécyl) amino] alkyl] octadécanamide, 12-hydroxy-N- [2 - [(1-oxooctyl) amino] alkyl] octadécanamide et N, N'- 1,2-alcandiylbis [12-hydroxyoctadécanamide]	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Verre amorphe aux oxydes	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
N,N'-ETHYLENEBIS(TETRABROMOPHTALIMIDE)	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Système endocrinien \| tube digestif \| foie \| cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300	33 jours

		\| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie			mg/kg/day	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice (matériau nano)	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	43-5490-8	**Numéro de la version :**	3.00
Date de parution :	2025/10/02	**Remplace la version datée de :**	2023/08/02

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca